

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2018

Nombre de conseillers : en exercice : 13 Présents : 7 Votants : 8

L'an deux mil dix-huit le cinq avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Notre Dame de Mésage dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. TOIA, maire

PRESENTS : Mesdames Isabelle GOBBA, Elvire SERTOUR, Nathalie HERVIEUX, Christine BRUNET ; Messieurs Jérôme BUISSON, Joël RONAT, Tonino TOIA.

ABSENTS : Mme Manon REIGNIER ; M. Robert MOLLON.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Cécile SEGRETO, Myriam THEODORESCO ; Monsieur Yves CHILLOU.

POUVOIR : M. Cyril BELLEVEGUE donne pouvoir à Tonino TOIA.

Mme Christine BRUNET a été élue secrétaire.

N° 2018-005 : Compte de gestion 2017—M14

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Tonino TOIA.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver le compte de gestion du comptable :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

N° 2018-006: Compte administratif 2017 et affectation des résultats - M14

Monsieur Tonino TOIA ne participe pas au vote.

Le Conseil, prend connaissance des résultats du compte administratif 2017 du budget général qui se présente comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 505 351.73 €

- Résultat de l'exercice : - 3 487 €

- Résultat définitif de clôture : 501 864.73 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Excédent reporté à la clôture de l'exercice précédent 35 404.74 €

- Résultat de l'exercice 79 692.27 €

- Résultat définitif de clôture 115 097.01 €

APPROUVE le compte administratif 2017,

DECIDE d'affecter les résultats de la section de fonctionnement d'un montant de 115 097.01 € comme suit :

· Au report au C/002 Excédent antérieur reporté de la section de fonctionnement du BP 2018 pour 60 097.01

· au financement des dépenses d'investissement

Cette somme sera inscrite au C/1068 Réserves du budget (prévision 2018) pour 55 000 €

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

N°2018-007: Vote des taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières - Année 2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite du débat d'orientation budgétaire et des travaux de préparation du budget 2018, il a été proposé de maintenir les taux de l'année précédente.

	TAUX 2017	VARIATION DU TAUX	TAUX 2018
Taxe d'habitation	7.30 %	0 %	7.30 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15.50 %	0 %	15.50 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46.55 %	0 %	46.55 %

Après avoir délibéré,

- le Conseil Municipal adopte les taux d'imposition ci-dessus pour l'année 2018

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

N° 2018-008 : Budget primitif 2018

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section Fonctionnement	731 534 €	731 534 €
Section Investissement	677 412 €	677 412 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE le budget primitif comme suit :

- au niveau de la dépense de fonctionnement,
- Au niveau de la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section Fonctionnement	731 534 €	731 534 €
Section Investissement	677 412 €	677 412 €

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0